



GUIDE DE METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE

REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET CITATION DES SOURCES

DEUXIEME VERSION
SEPTEMBRE 2011

GALLE-STRANARD SABINE
GEORGES AURORE
HUBERLAND MARJORIE

AVEC LA COLLABORATION DE :
FIERENS ALIX
KREZMIENSKI CÉCILE
MICHEL ANNE
SARTENAER NADINE
SEILLIER PIERRE



GUIDE DE METHODOLOGIE DOCUMENTAIRE

REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET CITATION DES SOURCES

DEUXIEME VERSION
SEPTEMBRE 2011

Pour l'Association des Documentalistes des Ecoles Paramédicales de Belgique Francophone
DEDALEDOSANTE

GALLE-STRANARD SABINE

HAUTE ECOLE DE LOUVAIN EN HAINAUT (HELHA) - CATÉGORIE PARAMÉDICALE SITE DE GILLY

GEORGES AURORE

HAUTE ECOLE DE NAMUR – DÉPARTEMENT PARAMÉDICAL

HUBERLAND MARJORIE

HAUTE ECOLE DE LOUVAIN EN HAINAUT (HELHA) - CATÉGORIE PARAMÉDICALE SITE DE JOLIMONT – IESCA SAINT PHILIPPE DE JOLIMONT

AVEC LA COLLABORATION DE :

FIERENS ALIX

HAUTE ECOLE LÉONARD DE VINCI (HELV) - INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT INFIRMIER (ISEI)

KREZMIENSKI CÉCILE

IESCA SAINTE WAUDRU À HORNU

MICHEL ANNE

HAUTE ECOLE DE LOUVAIN EN HAINAUT (HELHA) - CATÉGORIE PARAMÉDICALE SITE DE TOURNAI - MOUSCRON

SARTENAER NADINE

HAUTE ECOLE LÉONARD DE VINCI (HELV) - INSTITUT SUPÉRIEUR PARNASSE – DEUX ALICE. DÉPARTEMENT SOINS INFIRMIERS

SEILLIER PIERRE

HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRYGOGINE (HELBIP)

Table des matières

Introduction	3
1 Qu'est-ce qu'une bibliographie ?	3
1.1 L'utilité d'une bibliographie	3
1.2 Les caractéristiques d'une bibliographie	3
2 Comment rédiger une bibliographie ?	4
2.1 Support papier	4
2.1.1 Livre	4
2.1.2 Article de périodique	9
2.1.3 TFE - mémoire - thèse – syllabus - cours	12
2.1.4 Brochure	12
2.1.5 Colloque - conférence	12
2.1.6 Décret – loi - circulaire	12
2.1.7 Image – photo	13
2.2 Support électronique	13
2.2.1 Site Internet	13
2.2.2 Page Web	13
2.2.3 Livre électronique	14
2.2.4 Article de revue électronique	14
2.2.5 TFE - mémoire - thèse – syllabus – cours	14
2.2.6 Colloque – conférence	15
2.2.7 Décret – loi – circulaire	15
2.2.8 Image – photo	15
2.2.9 Vidéo sur le Web	16
2.2.10 Partie de vidéo sur le Web	16
2.3 Support multimédia	16
2.3.1 DVD – cassette - émission	16
2.3.2 Séquence de DVD – cassette - émission	16
2.4 Cas particuliers	17
2.4.1 Auteurs	17
2.4.2 Titre	18
2.4.3 Mention d'édition	19
2.4.4 Lieu de publication	19
2.4.5 Editeur commercial	19
2.4.6 Année de publication	20
2.4.7 Pagination	20
2.4.8 Autres cas particuliers	20
3 Classement de la bibliographie	21

4	Citation des sources.....	21
4.1	Une citation sans source c'est du plagiat.....	21
4.2	Paraphrase	23
4.3	Cas particuliers.....	23
4.4	Citation de citation	24
	Bibliographie.....	25
	Index.....	27

INTRODUCTION

Au cours de vos études, vous serez amenés à réaliser différents travaux de recherche (TFE, rapports de stage, ...).

Comme vous le savez certainement, ces travaux reposent sur des documents scientifiques, professionnels et de vulgarisation qui seront utilisés dans leur intégralité ou bien dont un extrait sera cité ou paraphrasé.

Par conséquent, certaines de ces références feront l'objet d'une note en bas de page et figureront dans une bibliographie en fin de travail avec tous les autres documents qui auront servi à sa rédaction.

1 QU'EST-CE QU'UNE BIBLIOGRAPHIE ?

Une bibliographie recense **TOUS** les documents utilisés lors de la rédaction d'un travail (rapport de stage, TFE, ...).

Ces documents peuvent être issus du circuit commercial (sous forme de livre, revue ou brochure) ou non commercial (ce que l'on appelle la « littérature grise » : études, mémoires, thèses, ...).

1.1 L'utilité d'une bibliographie

- Elle permet d'identifier les différents documents (livres, revues, sites Internet, ...) utilisés pour la rédaction d'un travail.
- Elle permet au lecteur d'approfondir ou de compléter le travail de recherche sur le sujet traité.

1.2 Les caractéristiques d'une bibliographie

- Elle doit être présentée de façon normalisée (contenir des données rigoureuses agencées selon un ordre déterminé avec une ponctuation précise).
- Elle se présente en fin de travail.
- Les références bibliographiques sont rédigées différemment selon le type de document (article, livre, ...) et le support (papier, électronique, ...).
- Les 2 méthodes de présentation les plus utilisées sont : la méthode « auteur-date » (d'inspiration anglo-saxonne) et la méthode « auteur-titre » (d'inspiration européenne).
- Il existe différentes façons de classer les références bibliographiques (selon les types de documents, par sujet, ...).

NB : La méthode « auteur-titre » avec classement par ordre alphabétique du nom de l'auteur, tous documents et supports confondus, est très vivement recommandée par l'association DEDALEDOSANTE¹.

¹ Association des documentalistes des écoles paramédicales de Belgique francophone (www.dedaledocsante.be)

2 COMMENT REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE ?

Une bibliographie se construit tout au long du travail de recherche. Il est important de noter au fur et à mesure les références des documents utilisés afin de ne pas en oublier et d'être complet.

Quand vous avez le document sous les yeux, vous devez relever toutes les informations le concernant. Ces informations se situent à différents endroits selon le support.

2.1 Support papier

2.1.1 Livre

La source d'information principale est la page de titre (souvent la première page intérieure du livre). Lorsque la page de titre ne contient pas toutes les informations nécessaires, vous pouvez vous reporter au verso ou au regard de la page de titre, à la première de couverture (face extérieure du livre) ou à l'achevé d'imprimer (souvent la dernière page du livre).

Informations à retenir :

Auteur

Titre

Mention d'édition (à partir de la 2^{ème})

Publication (lieu de publication et éditeur)

Année

Importance matérielle (nombre de pages)²

Collection

² Exemple : 354 p.

EXEMPLE 1 :

PAGE DE TITRE

mémo INFIRMIER

Cardiologie

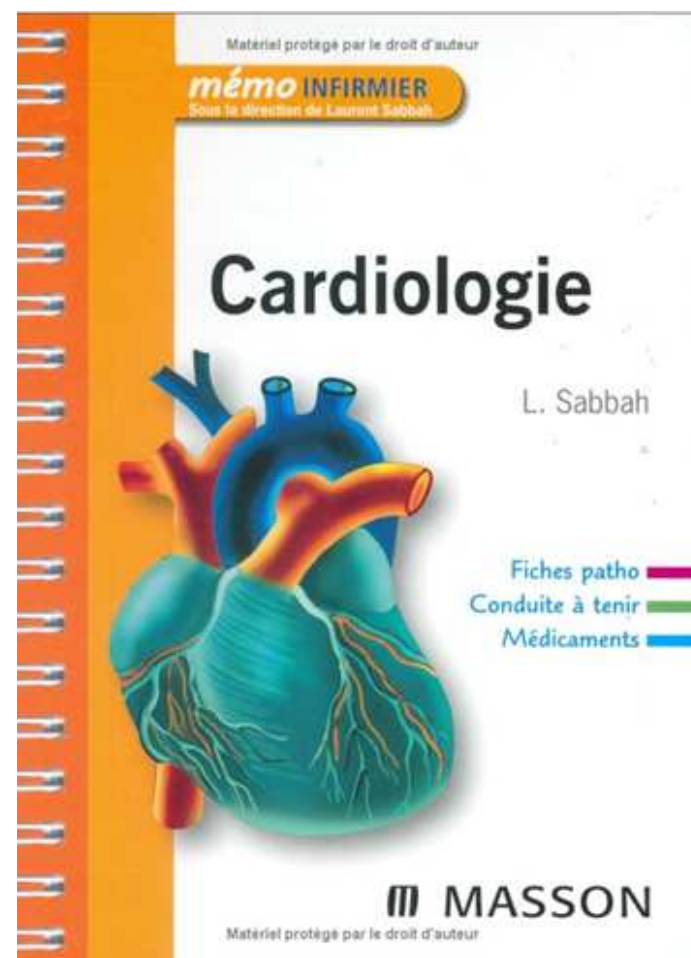
Laurent Sabbah
cardiologue,
chef de clinique assistant,
hôpital européen Georges Pompidou,
Paris

avec la collaboration
d'Anabela Dos Santos, IDE

Collection dirigée par Laurent Sabbah



1^{ERE} DE COUVERTURE



VERSO DE LA PAGE DE TITRE

© 2007 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés
62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex
www.elsevier.fr et www.masson.fr

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

ISBN : 2-294-07-280-4
EAN : 978-2-294-07280-2

ACHEVE D'IMPRIMER

407280 - (1) - (10) - OSB 100° - PMS 138

Elsevier Masson SAS. 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex
Dépôt légal : janvier 2007

Photocomposition : SPI Publishers Services, Pondichéry, Inde

Imprimé en Chine (Hong Kong) par CTPS

Informations relevées

Auteur	Laurent Sabbah Dos Santos Anabela (collaborateur)
Titre	Cardiologie
Mention d'édition	-
Editeur et lieu	Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson
Année	2007
Nombre de pages	194 p.
Collection	(Mémo Infirmier)

EXEMPLE 2 :

1^{ERE} DE COUVERTURE



PAGE DE TITRE



VERSO DE LA PAGE DE TITRE

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

© 2007 Elsevier Masson S.A.S.-Tous droits réservés.
ISBN : 978-2-294-07689-3

ELSEVIER MASSON S.A.S 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-Les-Moulineaux Cedex

ACHEVE D'IMPRIMER

407689-(I)-(8)-CSB90-NOC

Elsevier Masson S.A.S - 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex - Dépôt légal : novembre 2007

Photocomposition : Nord Compo 59650 Villeneuve d'Ascq

Imprimé en France par Pollina, 85400 Luçon, n°L44246

Informations relevées

Auteur	Brigitte Herlin, Martine Fontaine, Ariane-Valérie Faure, Pascale Joliet Garioud Armand (collaborateur) Chambraud Eric (collaborateur) Cousin Marie-Noëlle (collaborateur)
Titre	Pharmacologie
Mention d'édition	3 ^e édition
Editeur et lieu	Elsevier Masson
Année	2007
Nombre de pages	302 p.
Collection	(nouveaux cahiers de l'infirmière ; 26)

Présentation définitive

AUTEUR. *Titre*. Mention d'édition. Lieu de publication : éditeur commercial, année de publication. Pagination. (Collection ; n° de collection).

Exemple 1 :

SABBAH A. *Cardiologie*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2007. 194 p. (Mémo Infirmier).

Exemple 2 :

FAURE A.-V. et al. *Pharmacologie*. 3^{ème} édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2007. 302 p. (Nouveaux cahiers de l'infirmière ; 26).

2.1.2 Article de périodique

La source principale est la première page de l'article. S'il manque des informations, vous pouvez vous reporter à la couverture de la revue et/ou au sommaire, en bas et en haut de page ou en fin d'article.

Informations à retenir :

Auteur

Titre de l'article

Titre de la revue

Volume³

Numéro

Date de publication⁴

Pages⁵

NB : s'il manque des informations sur le document (tome, numéro, date de publication) on ne notera rien en lieu et place.

³ Dans certains cas le volume est identique au tome ou à l'année (10^e année)

⁴ Soit le mois, l'année (le plus courant)

Soit le trimestre, l'année

Soit la date complète (jour mois année)

⁵ Pour un article d'une page : p. 54

Pour un article de plusieurs pages : p. 6-24



Informations relevées	
Auteur	Lucie Olier, Christelle Minodier, Céline Moty-Monnereau
Titre de l'article	Mieux connaître l'incidence des événements indésirables graves liés aux soins
Titre de la revue	Soins
Volume, numéro	n° 746
Date (mois et année)	Juin 2010
Pages	p. 38-40

Présentation définitive

AUTEUR. Titre de l'article. In : *Titre de la revue*, volume, numéro, mois et année, pages consultées.

Exemple :

OLIER L., MINODIER C. et MOTY-MONNEREAU C. Mieux connaître l'incidence des événements indésirables graves liés aux soins. In : *Soins*, n° 746, Juin 2010, p. 38-40.



Reportage

La prévention et la gestion des maladies chroniques sont des priorités

Le 20 avril dernier avait lieu, à Montréal, le colloque « Le rendez-vous de la gestion des maladies chroniques: une vision mise en action ». Un programme¹ des plus intéressants y a attiré 230 personnes, dont une majorité d'infirmières, de cliniciens et de gestionnaires.



Le modèle de gestion des maladies chroniques exige un changement de paradigme, donc une gestion du changement dans les organisations, tant sur le plan des pratiques cliniques que des pratiques de gestion.

LÉONARD AUCOIN, M.P.S., M.P.H.

La prévention et la gestion des maladies chroniques constituent les principaux enjeux de la prochaine décennie pour les systèmes de santé occidentaux. Les maladies chroniques touchent deux millions de personnes au Québec. Elles sont la première cause de mortalité prématurée. De plus, 64% des dépenses de santé du Québec sont affectées aux personnes atteintes de maladies chroniques. Environ 33% de ces mêmes dépenses sont consacrées à 6% de la population, soit les personnes atteintes de plus d'une maladie chronique. Et on peut prévoir que la combinaison du vieillissement accéléré de la population et de la croissance des facteurs de risque va augmenter, dans l'avenir, le fardeau social déjà lourd sur le

plan des maladies chroniques. C'est pourquoi il importe d'innover et d'apprendre des succès d'ici et d'ailleurs.

Le colloque a permis de découvrir et de partager des modèles de pratique et les conclusions d'expériences américaines, albertaines, ontariennes et québécoises en prévention et en gestion des maladies chroniques. Des contenus

1. Le comité du programme réunissait des représentants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, du Collège des médecins du Québec, de l'Ordre des pharmaciens du Québec, de la Fondation des maladies du cœur, du Réseau québécois de l'asthme et de la MPOC, de Dialecte Québec, du Département d'Administration de la santé de l'Université de Montréal, de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, du CHU Pierre-Boucher et de l'Association québécoise des commanditaires et investigateurs de ce colloque.

Informations relevées

Auteur	Léonard Aucoin
Titre de l'article	La prévention et la gestion des maladies chroniques sont des priorités
Titre de la revue	Perspective infirmière
Volume, numéro	Vol. 5, n° 2
Date (mois et année)	Novembre / décembre 2007
Pages	p. 26-29

Présentation définitive

AUTEUR. Titre de l'article. In : *Titre de la revue*, volume, numéro, mois et année, pages consultées

Exemple :

AUCOIN L. La prévention et la gestion des maladies chroniques sont des priorités. In : *Perspective infirmière*, vol. 5, n° 2, novembre/décembre 2007, p. 26-29.

2.1.3 TFE - mémoire - thèse – syllabus - cours

La source d'informations principale est la page de titre qui est souvent identique à la couverture.

AUTEUR. *Titre du TFE*. Travail réalisé en vue de l'obtention du grade de ... (tel que sur la page de titre ou couverture). Ville : Ecole, année de la soutenance. Pagination.

AUTEUR. *Titre du cours*. Année d'étude et section. Ville : Ecole, année. Pagination.

Exemple de TFE :

MARÉE E., VAN HEERTUM I. et WILLOT A. *Enceinte dans son corps mais pas dans sa tête. Le déni de grossesse : Connu et reconnu par les sages-femmes et gynécologues ?*. Travail réalisé en vue de l'obtention du grade de bachelier sage-femme. Namur : HENAM, 2009. 171 p.

Exemple de syllabus :

MOLITOR P. *Droit*. 1^{ère} BSI. Namur : HENAM, 2010. 112 p.

2.1.4 Brochure

La présentation est identique à celles des livres. Par contre, les informations ne se trouvent pas nécessairement sur la page de titre, il faut parfois feuilleter la brochure pour les trouver. Il est conseillé d'indiquer le type de document entre crochets [brochure] après le titre.

Dans ce type de document l'auteur est souvent l'éditeur.

Exemple :

MUTUALITES LIBRES. *Le surpoids chez les enfants : une approche active !* [Brochure]. Bruxelles : Mutualités libres, 2010. 19 p.

2.1.5 Colloque - conférence

AUTEUR. *Titre de la conférence, date de la conférence, lieu de la conférence*. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination.

Exemple :

Actes du 1er Congrès des chercheurs en éducation. Le point sur la recherche en éducation en Communauté française. 24-25 mai 2000, Bruxelles. Bruxelles : Communauté Française de Belgique, 2000. 454 p.

2.1.6 Décret – loi - circulaire

AUTEUR. Titre. In : *Journal officiel*, date de publication. Pagination.

Exemple :

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE. Décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives. In : *Moniteur belge*, 22 août 1998.

2.1.7 Image – photo

AUTEUR. Titre de l'image [type d'image]. In : *Titre de la publication*. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Page.

AUTEUR. Titre de l'image [type d'image]. In : *Titre de la revue*, vol., n°, mois et année. Page.

Exemple :

ANQUETIL J. Peignes de différentes essences de bois, Rwanda [photo]. In : *Afrique : les mains du monde*. Paris : Solar, 2004. p. 174.

Exemple :

SIZAIRE V. Ulcère de Buruli [photo]. In : *La revue du praticien*, vol. 61, n°4, avril 2011. p. 466.

2.2 Support électronique

2.2.1 Site Internet

AUTEUR. *Titre du site Internet* [en ligne]. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

BELLON J. (dir.). *Sixi. Soins infirmiers et informatique* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sixi.be/> (consulté le 8/9/2010).

2.2.2 Page Web

AUTEUR. Titre de la page Web. In : *Titre du site Internet* [en ligne]. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

CHU BRUGMANN. Soigner les escarres. In : *CHU Brugmann* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.chu-brugmann.be/fr/edu/decubitus/care.asp> : (consulté en ligne le 8/09/2010).

2.2.3 Livre électronique

AUTEUR. *Titre* [en ligne]. Lieu : éditeur, date. Pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

HAXHE J.J. et ZUMOFEN M. *Notions d'hygiène hospitalière* [en ligne]. Bruxelles : Université catholique de Louvain, 2002. s.p. Disponible sur :

<http://www.md.ucl.ac.be/didac/hosp//cours/HH0.htm> : (Consulté le 8/09/2002).

2.2.4 Article de revue électronique

AUTEUR. Titre de l'article. In : *Titre de la revue* [en ligne], volume, numéro, date de publication, pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

HUGEUX P. Les brûlés : le grand brûlé en phase initiale. In : *Médecine physique & Réadaptation. La Lettre* [en ligne], n° 39, 2^e trimestre 1996. p. 1 - 5. Disponible sur :

<http://www.anmsr.asso.fr/anmsr00/39brulure/brulhug.html> : (Consulté le 8/09/2002).

2.2.5 TFE - mémoire - thèse – syllabus – cours

AUTEUR. *Titre du TFE* [en ligne]. Travail réalisé en vue de l'obtention du grade de ... (tel que sur la page de titre ou couverture). Ville : Ecole, année de la soutenance. Pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

AUTEUR. *Titre du cours* [en ligne]. Année d'étude et section. Ville : Ecole, année. Pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple de TFE :

ROUCHE A. *Les implications professionnelles d'un diabète traité par insuline, à partir d'une étude de cas issus du service de santé au travail de la région nantaise* [en ligne]. Thèse pour le diplôme d'état de docteur en médecine. Médecine du travail. Nantes : Université de Nantes, 2008. 110 p. Disponible sur : <http://archive.bu.univ-nantes.fr/pollux/show.action?id=90af645e-4fb5-467c-9f58-a47df661f800> : (consulté le 4/05/2011).

Exemple de syllabus :

GUILLE F. *Sémiologie urologique* [en ligne]. Rennes : Faculté de Médecine - Université de Rennes 1, 2010. 21 p. Disponible sur : <http://facmed.univ->

rennes1.fr/resped//s/uro/COURS%20DE%20SEMILOGIE%20UROLOGIQUE.pdf : (consulté le 4/05/2011).

2.2.6 Colloque – conférence

AUTEUR. *Titre de la conférence, date de la conférence, lieu de la conférence* [en ligne]. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

CONSEIL DE L'EUROPE. *Forum européen : l'alimentation à l'école – faire le choix de la santé. 20 et 21 novembre 2003, Strasbourg* [en ligne]. Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2003. 297 p.

Disponible sur : http://www.coe.int/T/F/Coh%20E9sion_sociale/soc-sp/Actes%20d%20E9finitifs%20eating%20at%20schools.pdf : (consulté le 04/05/2011).

2.2.7 Décret – loi – circulaire

AUTEUR. Titre. In : *Journal officiel* [en ligne], date de publication. Pagination. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

MINISTERE DE LA JUSTICE DE BELGIQUE. Loi relative à l'euthanasie. In : *Moniteur belge* [en ligne], 28 mai 2002. p. 28515-28520 - Disponible sur : <http://www.soinspalliatifs.be/images/pdf/loi> : (consulté le 05/05/2011).

2.2.8 Image – photo

AUTEUR. Titre de l'image [type d'image]. In : *Titre de la publication* [en ligne]. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Page. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

AUTEUR. Titre de l'image [type d'image]. In : *Titre de la revue* [en ligne], vol., n°, mois et année. Page. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

La salle d'opération intégrée ORI [photo]. In : *HUG – Hôpitaux de Genève* [en ligne]. Disponible sur http://gyneco-obstetrique.hug-ge.ch/gynecologie/chir_presentation.html : (consulté le 05/05/2011)

Exemple :

Nettoyage d'une plaie infectée à l'aide d'une seringue à piston [photo]. In : *Perspectives infirmière* [en ligne], vol. 8, n°1, janvier/février 2011. p. 27.

Disponible sur

http://www.oiiq.org/sites/default/files/uploads/pdf/publications/perspective_infirmieres/2011_vol08_n01/07_plaies.pdf : (consulté le 05/05/2011)

2.2.9 Vidéo sur le Web

REALISATEUR. *Titre du reportage* [En ligne]. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Durée.
Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

HOPITAL ERASME BRUXELLES *Pontages coronariens* [en ligne]. Bruxelles : Hôpital Erasme, sd. 2 min. Disponible sur : <http://www.chirurgie-cardiaque-erasme.be/Pages/FR/Video.aspx> : (consulté le 26/05/2011).

2.2.10 Partie de vidéo sur le Web

REALISATEUR. *Titre du reportage*. In : *Titre de la vidéo* [En ligne]. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Durée. Disponible sur : adresse électronique : (consulté le date).

Exemple :

METIVET J.-P. et STELLETTA P. Nouveaux médicaments, nouveaux malades. In : *Envoyé spécial* [En ligne]. Paris : France 2, 2008. 30 min. Disponible sur : <http://envoye-special.france2.fr/les-reportages-en-vidéo/nouveaux-medicaments-nouveaux-malades-jeudi-7-fevrier-2008-158.html> : (consulté le 26/05/2011).

2.3 Support multimédia

2.3.1 DVD – cassette - émission

REALISATEUR. *Titre de la vidéo* [type de support]. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Durée.

Exemple :

BENIGNI R. *La vita è bella* [DVD]. Paris : TF1 Vidéo, 1999. 1h57

2.3.2 Séquence de DVD – cassette - émission

REALISATEUR. *Titre du chapitre/reportage* [type de support]. In : *Titre de la vidéo*. Lieu d'édition : éditeur, année de publication. Durée.

Exemple :

RENON C. L'anesthésie [DVD]. In : *C'est pas sorcier : La médecine : à votre santé !*. Paris : France Télévisions Distribution, 2004. 26 min.

2.4 Cas particuliers

2.4.1 Auteurs

Mentionner l'auteur par son nom en majuscules suivi de(s) l'initiale(s) de son prénom.	LEVY I. <i>Soins cultures et croyances : Guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux</i> . 2 ^{ème} édition. Paris : Estem, 2008. 246 p.
Dans le cas de 2 auteurs , les noter comme ils apparaissent sur la page de titre et les relier pas un « et ».	DELAY E. et CHEKAROUA K. <i>Chirurgie plastique</i> . Paris : Larousse, 2006. 143p. (Guides santé).
Dans le cas de 3 auteurs , les noter en séparant les 2 premiers pas une virgule et en faisant précéder le dernier nom d'un « et ».	MICHAUX D., HALFON Y. et WOOD C. <i>Manuel d'hypnose : pour les professions de santé</i> . Paris : Maloine, 2007. 302 p.
Dans le cas de plus de 3 auteurs , on indique seulement le nom de celui qui apparaît en premier sur la page de titre, suivi de la mention « et al. »	BURTIN C. et al. <i>Le guide de l'infirmière en salle de réveil</i> . Rueil-Malmaison : Lamarre, 2004. 373 p.
Dans le cas d'une particule nobiliaire , il convient de l'indiquer après le nom et le prénom.	HOUTAUD A. d'. <i>La santé à travers les sciences humaines et sociales : Approches linguistique et sociologique</i> . Paris : Masson, 1999. 132 p.
Lorsque les auteurs ont travaillé sous la direction d'un ou plusieurs directeurs scientifiques, seuls ceux-ci sont mentionnés, suivi de l'abréviation « (dir.) ». S'ils sont plus de 3, appliquer la règle de plus de 3 auteurs reprise ci-dessus (et al.).	HUMBERT N. (dir.). <i>Les soins palliatifs pédiatriques</i> . Montréal : Editions de l'Hôpital Sainte-Justine, 2004. 675p.
Dans le cas où l'auteur est une personne morale (collectivité, association, organisme, institution, ...) on reprend le nom de celle-ci en entier.	CENTRE REGIONAL LEON BERARD. <i>Soins en oncologie</i> . New-York : Medsi, 1991. 131 p. (Encyclopédie des soins infirmiers).
Dans le cas d'une interview , on mentionne comme auteur la personne qui a interrogé et non	ALGAVE N. « Il ne s'agit pas de tout reconstruire mais de réorienter l'ingénierie

la personne interviewée. AUTEUR. Titre de l'article. Entretien avec la personne interviewée. In : <i>Titre de la revue</i> , volume, numéro, mois et année, pages consultées.	pédagogique vers l'approche par les compétences ». Entretien avec Marc Nagels. In : <i>Soins cadres</i> , supplément n° 75, août 2010, p. 8-9
Dans le cas où le chapitre d'un livre est signé par un auteur, c'est ce dernier qui est mentionné d'abord.	VENNIN P. Les facteurs toxiques et environnementaux de cancérogenèse. In : Andrieu JM., Colonna P. et Lévy R. <i>Les cancers : Guide pratique d'évaluation, de traitement et de surveillance</i> . Paris : Estem, 1997. 1153 p. (Cancérologie aujourd'hui).
Dans le cas où l'ouvrage n'a pas d'auteur mentionné, il convient de commencer la description par le titre de l'ouvrage. On classera les références au premier mot du titre. Si celui-ci est un article défini (le, la, les, l') le document est classé au second mot. Si celui-ci est un article indéfini (un, une, des) il sera classé à l'article. Si celui-ci est un chiffre , il sera classé avant les lettres de l'alphabet.	<i>Gestion des soins aux opérés fiches de techniques opératoires</i> . Tome 2. Rueil- Malmaison : Lamarre ; Paris : APHP, 2002. 188 p. (les formations de l'AP- HP) <i>Le suicide des jeunes et sa prévention</i> . Actes du colloque du 12 juin 1989. Bruxelles : s.n., 1989. 42 p. <i>Des virus et des hommes</i> . Paris : INSERN, 1991. 78 p. (Revue du palais de la découverte). <i>5^e colloque sur les urgences extrahospitalières : Attention danger ! Les vrais pièges. Relevage et désincarcération. Les interventions. Les urgences hypertensives</i> . Libramont : Service anesthésie et réanimation CHU Libramont, 1999. 30 p.

2.4.2 Titre

Si le titre d'un document est complété d'un sous-titre , on indique celui-ci après le titre séparé par « : ».	LAWLER J. <i>La face cachée des soins : Soins au corps, intimité et pratique soignante</i> . Paris : Seli Arslan, 2002. 288 p.
Pour les documents en plusieurs volumes / tomes on indique après le titre principal le titre du	LEWIS MANTIK S., MCLEAN HEITKEMPER M. et RUFF DIRKSEN S. <i>Soins infirmiers</i>

volume / tome, son numéro et son titre.	<i>médecine-chirurgie</i> . Tome 3 Appareils digestif, urinaire et reproducteur, système endocrinien. Laval : Beauchemin, 2003. 716 p.
---	---

2.4.3 Mention d'édition

Si une mention d'édition figure sur un ouvrage, il convient de l'indiquer comme elle est notée sur la page de titre.	HADDAD J. et LANGER B. <i>Médecine foetale et néonatale</i> . 2 ^{ème} édition revue et corrigée. Paris : Springer, 2004. 588 p. (Néonatalogie & réanimation néonatale).
Si une mention de traduction figure sur un ouvrage, il convient de l'indiquer comme elle est notée sur la page de titre.	CARPENITO-MOYET L. J. <i>Manuel de diagnostics infirmiers</i> . Traduction de la 12 ^{ème} édition. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson, 2009. 769 p.

2.4.4 Lieu de publication

S'il y a plusieurs lieux de publication, on les sépare par « ; ».	MONON J-L., GOSSE A. et MARIN A. <i>Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affection cardio-vasculaires</i> . Paris ; Milan ; Barcelone : Masson, 1995. 113 p. (Nouveaux cahiers de l'infirmière ; 7)
Si le lieu d'édition n'est pas indiqué, on utilise l'abréviation « s.l. » (sine loco).	CHAVEAU L. <i>Pire que le mal : Enquête sur les erreurs médicales</i> . s.l. : Calman - Lévy, 1989. 253 p.

2.4.5 Editeur commercial

S'il y a plusieurs maisons d'édition mais un même lieu de publication, on indique les différents éditeurs séparés par « ; ».	SAINTE MAURICE C., MULLER A., MEYNADIER J. (dir.). <i>La douleur. Diagnostic, traitement et prévention</i> . Paris : Ellipses ; Editions Marketing, 1995. 320 p.
S'il y a plusieurs maisons d'édition avec un lieu d'édition différent, on les indique séparés par « ; ».	KEROUAC S. et al. <i>La pensée infirmière : Concepts et stratégies</i> . Laval : Ed. Etudes vivantes ; Paris : Maloine, 1994. 162 p. (Sciences infirmières).

Si l'éditeur n'est pas indiqué, on utilise l'abréviation « s.n. » (sine nomine).	<i>Le suicide des jeunes et sa prévention. Actes du colloque du 12 juin 1989. Bruxelles : s.n., 1989. 2 p.</i>
Si il n'y pas de lieu, pas d'éditeur et pas de date (sans lieu nom ni date). On indique « s.l.n.d. »	<i>Quels sont, actuellement, les différents vaccins antigrippaux ?. s.l.n.d. 15 p.</i>

2.4.6 Année de publication

Si l'année de publication n'est pas indiquée, on utilise l'abréviation « s.d. » (sine data).	MANICOT C. <i>Protocoles. Normes et recommandations en milieu hospitalier.</i> Rueil-Malmaison : HMH ; Cergy-Pontoise : Ansell Medical, s.d. 82 p.
---	--

2.4.7 Pagination

Si le document comporte plusieurs types de paginations, on les indique dans l'ordre d'apparition séparés par « , ».	CARPENITO.LJ. <i>Manuel de diagnostics infirmiers.</i> 5e édition. Paris : Masson, 2003. XLVI, 800 p.
Lorsque les chapitres d'un document comportent leur propre pagination, on indique « p.m. » (pagination multiple).	COOPER P. et al. <i>Prise en charge des problèmes du nouveau-né : manuel de la sage-femme, de l'infirmière et du médecin.</i> Genève : Organisation mondiale de la santé, 2007. p.m. (Prise en charge intégrée de la grossesse et de l'accouchement).
Lorsque le document ne comporte pas de pagination, on indique « s.p. » (sans pagination).	ASSUREURS PREVENTION SANTE. <i>Prévenir... le mal de dos.</i> Paris : Assureurs Prévention Santé, s.d. s.p.

2.4.8 Autres cas particuliers

Les références d'une interview qu'on a réalisée soi-même se notent de la façon suivante : Entretien avec la civilité (Monsieur, Madame...), le prénom et le nom de la personne interrogée, titre et lieu de la fonction, date de la rencontre.	Entretien avec Madame Bernadette Hamoir, infirmière stomathérapeute Clinique et maternité Sainte-Elisabeth – Namur, le 26/04/2011.
Si vous trouvez des informations complémentaires qui ne sont pas mentionnées	Si pour un colloque auquel vous avez assisté vous connaissez la date mais que celle-ci ne

explicitement sur le document, elles seront placées entre crochets.	figure pas sur le document, elle sera alors placée entre crochets [2009].
Les documents personnels doivent être mentionnés entre crochets. On indique la référence en note de bas de page.	[Notes personnelles] [Photo personnelle] [Document personnel] [Image personnelle]
En cas d' adaptation personnelle d'un schéma, d'une photo ou de traduction d'un texte il conviendra de le signaler entre crochets après citation complète de la source.	[Adaptation libre] [Traduction libre]
Si vous souhaitez ajouter une information afin de rendre plus explicite le contenu du document, il convient de le préciser entre crochets.	

3 CLASSEMENT DE LA BIBLIOGRAPHIE

Il est vivement recommandé d'utiliser la méthode « auteur-titre » avec classement par ordre alphabétique du nom de l'auteur, **tous documents et supports confondus**.

Si les documents n'ont pas d'auteur, on tiendra compte du titre en respectant les règles reprises ci-dessus.

Dans le cas où vous avez consulté plusieurs ouvrages du même auteur, ces derniers seront sous-classés par ordre alphabétique de titres.

4 CITATION DES SOURCES

4.1 Une citation sans source c'est du plagiat...

« *Plagier c'est... voler les mots, les idées ou les statistiques d'une autre personne en les faisant passer pour les vôtres* »⁶

Il est indispensable de citer toutes les sources à la base de l'élaboration d'un travail quel qu'il soit (TFE, travail demandé dans le cadre d'un cours, rapport de stage,...). Il est impératif de tout renseigner : livres, articles, sites Internet, documents électroniques, entrevues radiophoniques,

⁶ LORRAIN I. Comment citer et référer des documents. Comment rédiger une bibliographie. In : *Université de Sherbrooke* [en ligne]. Disponible sur : http://www.usherbrooke.ca/biblio/fileadmin/sites/biblio/documents/doc-ppt/sci-hum/citer_bibliographie_200910web.ppt : (Consulté en ligne le 7/09/2010).

émissions de télévision, articles de journaux, documents gouvernementaux, images ou photos, graphiques, cartes géographiques, documents d'archive, affiches, ...

Est-ce du plagiat ?⁷

Je reprends le travail d'un étudiant d'une année antérieure et je le modifie légèrement.	OUI
Je fais un copier-coller d'un texte trouvé sur Internet sans en mentionner la provenance.	OUI
J'inclus dans mon texte une traduction que j'ai faite d'un paragraphe d'un article de périodique en anglais.	OUI
J'explique dans mes propres mots l'idée émise par un auteur dans son texte sans indiquer qui est l'auteur.	OUI
J'ajoute dans mon travail une image trouvée sur le Web sans dire de quel site elle provient.	OUI
Je fais rédiger mon travail par une autre personne.	OUI
Je remets à mon professeur du cours X le même travail que j'ai remis pour mon cours Y.	OUI
J'affirme dans mon travail que Christophe Colomb a découvert l'Amérique sans citer la source de cette information.	NON

« *Il n'est pas interdit de s'inspirer d'autrui mais il est formellement interdit de ne pas mentionner ses sources (en bas de page et reprises ensuite dans la bibliographie)* »⁸.

Toute citation doit être placée entre guillemets et en italique, elle doit être textuelle y compris éventuellement les fautes d'orthographe (on indique « (sic.) » = ainsi) et suivie d'une note de renvoi en bas de pages.

Si on ne reproduit pas entièrement une citation, l'interruption doit être marquée par trois points de suspension mis entre crochets [...].

Les notes infrapaginales (signifie « en bas de page ») se font suivant une numérotation continue du début à la fin du travail.

On place un chiffre correspondant à une note de bas de page à la fin de la citation.

Les références se font suivant les notices bibliographiques ordinaires mais sont suivies de la place exacte de la citation au sein du document (ex. p. 135 ou p. 135-140).

Exemple :

« *Préserver une marche de qualité chez la personne qui avance en âge permet de lui conserver une autonomie dans son espace de vie. En effet, l'observation des équipes soignantes, à domicile comme à*

⁷ Ibid.

⁸ UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES. *Docupole* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ulb.ac.be/> : (Consulté en ligne le 7/09/2010)

l'hôpital, va permettre d'identifier les facteurs de risque d'une marche chancelante, de déceler les effets secondaires de certains médicaments, de soigner en éduquant la personne et son entourage proche à un rythme de vie différent.»⁹

4.2 Paraphrase

« La paraphrase consiste à reprendre dans ses propres mots les idées d'un auteur. Comme la citation, elle vient appuyer ses idées. Elle permet cependant de présenter les idées d'un auteur sans utiliser les mêmes mots. [...] Elle est particulièrement utile dans les cas où les termes utilisés par l'auteur n'apparaissent pas adéquats pour ce qu'on veut démontrer. Mais, dans tous les cas, lorsqu'on utilise la paraphrase, il ne faut jamais oublier de faire référence au document d'où provient l'information.

Cependant, la paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. Il faut complètement réécrire le passage, c'est-à-dire changer les mots et la structure des phrases. Si on veut conserver ne serait-ce que quelques mots du passage original, il faut les mettre entre guillemets (« ») ».¹⁰

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le didacticiel *InfoSphère* (http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/fichiers_communs/module7/paraphrase.html) qui propose une méthode en six étapes pour la réalisation d'une paraphrase.

4.3 Cas particuliers

Pour les références subséquentes à une même source, on peut abréger les références.

- **Ibid.** (ibidem = au même endroit). On emploie cette abréviation lorsque **2 ou plusieurs citations se succèdent exactement**, même s'il y a des commentaires entre elles, et qu'elles proviennent d'une même source, d'un même document. On écrira : ibidem, la page d'où est extraite la citation. (Ibid., p. 15)

Si d'autres références se sont intercalées en bas de page, on notera :

- **Op. cit.** (opere citato = œuvre déjà citée). On emploie cette abréviation lorsqu'on fait référence plusieurs fois au même document précédemment cité de façon complète. On

⁹ COSTE S. et ROGEZ E. Des mots pour prévenir, des actions pour soigner. In : *Soins gérontologie*, n° 83, mai-juin 2010, p. 19

¹⁰ SERVICE DES BIBLIOTHEQUES DE L'UQAM. La paraphrase. In : *Infosphère* [en ligne]. Disponible sur : http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/fichiers_communs/module7/paraphrase.html : (consulté en ligne le 06/09/2010)

écrira : le nom de l'auteur, op. cit., la page d'où est extraite la citation. (GERARD F. op. cit., p. 15)

4.4 Citation de citation¹¹

Si on utilise une citation de citation trouvée dans un document on précisera en note de bas de page la source originale de la citation suivie de [cité par...]. Dans la bibliographie on retrouvera uniquement la source consultée.

Exemple : LEVI-STRAUSS C. *Anthropologie structurale*. Paris : Plon, 1996. 452 p. [cité par J. ROUSEL. *Le travail d'éducateur spécialisé*. Paris : Dunod, 2000. p. 55].

¹¹ IREIS CENTRE DE RESSOURCES. *Rédaction de bibliographie et notes de bas de page*. [en ligne]. Sl : IREIS, 2006. Disponible sur : <https://www.ireis.org/data/web/documentayion/site/prebiblio.pdf> (consulté le 16/06/2007)

BIBLIOGRAPHIE

ACCART JP. (dir). *La documentation en soins infirmiers*. Paris : Expansion scientifique française, 1995. 203 p.

AFNOR (ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION). *Norme NF Z 47-100*. Paris : AFNOR, 1981.

BERTRAND-BASCHITZ MA. *Comment me documenter ?* Bruxelles : De Boeck, 2009. 174 p. (Guides pratiques. Former & se former).

BOUDIA D. et NADJI F. Bibliothèques de l'INSA de Lyon. Références bibliographiques. In : *INSA* [en ligne]. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php> : (Consulté le 8/9/2005). Mise à jour septembre 2004.

CARON R. Comment citer un document électronique ? In : *Université Laval. Bibliothèque. Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, [En ligne]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> Disponible sur : (Consulté le 8/9/2005). Dernière mise à jour le 11/3/2003.

Le catalogage : méthode et pratiques : les monographies imprimées, les ressources continues. Tome1. Paris : éditions du cercle de la librairie, 2007. (Collection bibliothèque).

FEBVRE M. et GIORDAN A. *Maîtriser l'information scientifique et médicale. A l'usage des étudiants, chercheurs et enseignants de biologie et de médecine*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, 1990. 227 p.

GEORGES A. *Guide de gestion de références bibliographiques. Rédaction et citation*. Namur : Henam, s.d. 3 p.

GINGRAS P.F. Comment citer des sources sur Internet dans un travail scientifique [en ligne] In : *Bibliographie. Comment citer des sources imprimées et sur Internet*. Disponible sur : <http://www.biblio.uottawa.ca/mrt/eclairs/biblio.pdf> : (consulté le 28/8/2006).

GUERTIN H. et al. *Chercher pour trouver 1996-2008*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/> : (consulté le 31/08/2010).

Guide de gestion des références. Rédaction et citation. In : *INSA*. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php> : (Consulté le 7/9/2010).

GUINCHAT C. et MENU M. *Introduction générale aux sciences et techniques de l'information et de la documentation*. Deuxième édition revue et augmentée par Marie-France Blanquet. Paris : UNESCO, 1990. 543 p.

GUINCHAT C, SKOURI Y. et ALIX M.P. *Guide pratique des techniques documentaires*. Volume 2 : traitement de l'information. Paris: EDICEF, 1989.319 p. (Universités francophones UREF).

IREIS CENTRE DE RESSOURCES. *Rédaction de bibliographie et notes de bas de page*. [en ligne]. SI : IREIS, 2006. Disponible sur : <https://www.ireis.org/data/web/documentation/site/prebiblio.pdf> : (consulté le 16/06/2007)

LENOBLE-PINSON M. *La rédaction scientifique. Conception, rédaction, présentation, signalétique*. Bruxelles : De Boeck Université, 1996. 152 p. (Méthodes en sciences humaines).

LORRAIN I. *Comment citer et référer des documents. Comment rédiger une bibliographie* [en ligne]. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 2009. Disponible sur : http://www.usherbrooke.ca/biblio/fileadmin/sites/biblio/documents/doc-ppt/sci-hum/citer_bibliographie_200910web.ppt : (Consulté en ligne le 7/09/2010).

MALO.M. Bibliographie. *Comment citer des ressources imprimées* [en ligne] In : Malo M. *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*. Montréal : Québec/Amérique, 1996. Disponible sur : <http://www.biblio.uottawa.ca/mrt/eclairs/biblio.pdf> : (consulté le 28/8/2006).

Petit rappel sur les normes de citations en vigueur... [En ligne] In : *Ressources documentaires à l'usage des doctorants de l'université du Maine*. Disponible sur : <http://cyberdoc.univ-lemans.fr/e-doc/> : (consulté le 9/09/2010)

POCHET B. *Méthodologie documentaire. Rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. 2e édition. Bruxelles : De Boeck, 2005. 197p. (Méthodologie).

La recherche en bibliothèque. Tournai : Bibliothèque HELHO-ITEHO-jeanne d'Arc, sd. Sp.

Règles de présentation d'une bibliographie [en ligne]. [Limoges] : Université de Limoges, s.d. Disponible sur : <http://www.unilim.fr/scd/theses/bibliographie.pdf> : (consulté le 15/05/2008).

SCD SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION. *Rédaction et classement des références bibliographiques. Sciences et techniques* [en ligne]. [Limoges] : Université de Limoges. Disponible sur : http://www.unilim.fr/scd/images/aide_recherche/Support_RefBiblio_master_ST.pdf : (consulté le 3/09/2010)

SERVICE DES BIBLIOTHEQUES DE L'UQAM. *Infosphère* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere> : (consulté en ligne le 06/09/2010).

STRANARD. *S Initiation à la recherche documentaire. Bibliographie. 2^e bachelier en soins infirmiers 2^e bachelier Technologue en Imagerie Médicale 3^e année Bachelier Sage-femme*. Année académique 2009-2010. Gilly : HELHA IESCA, 2009.

UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES. *Docupole* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ulb.ac.be/> : (Consulté en ligne le 7/09/2010).

INDEX

	livre électronique.....	14
	loi	12, 15
A		
achevé d'imprimer	4, 6, 8	
adaptation.....	21	
année de publication.....	20	
anonyme	18	
article	9	
article de revue électronique	14	
association.....	17	
auteur	17, 18	
B		
bibliographie	3, 21	
brochure.....	12	
C		
cassette	16	
chapitre	18	
circulaire.....	12, 15	
citation	21, 24	
classement	21	
collection.....	4, 9	
collectivité.....	17	
colloque.....	12, 15	
conférence	12, 15	
cours.....	12, 14	
crochets.....	20	
D		
date de publication	<i>Voir</i> année de publication	
décret	12, 15	
directeur scientifique	17	
document électronique.....	13	
document personnel	21	
DVD	16	
E		
éditeur	19, 20	
édition	<i>Voir</i> mention d'édition	
émission	16	
entretien	<i>Voir</i> interview	
I		
ibidem	23	
image.....	13, 15, 21	
importance matérielle.....	<i>Voir</i> pagination	
interview	17, 20	
L		
lieu de publication	19	
M		
mémoire.....	12, 14	
mention d'édition	19	
multimédia.....	16	
N		
notes de bas de page	<i>Voir</i> notes infrapaginales	
notes infrapaginales.....	22	
notes personnelles.....	21	
O		
op. cit.	24	
organisme	17	
P		
page de titre.....	4, 5, 7, 12, 14	
page Web	13	
pagination	4, 9, 20	
paraphrase	23	
particule nobiliaire	17	
périodique.....	9	
personne morale.....	17	
photo	13, 15	
photo personnelle.....	21	
plagiat	21, 22	
première de couverture.....	4, 5, 7	
R		
revue	<i>Voir</i> Périodique	
S		
site Internet	13	
syllabus	12, 14	
T		
TFE	12, 14	
thèse	12, 14	
titre	18	
tome.....	18	
traduction	19	
V		
vidéo	16	
volume	18	